

Réf: Dossier N° 156187

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AUTOLUXURY COTE D'IVOIRE » en abrégé « AUTOLUXURY CI »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Akouedo-
Palmeraie, Lot 2970, Ilot 189

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/10/2022, et enregistrés au CEPICI le 04/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTOLUXURY COTE D'IVOIRE » en
abrégé « AUTOLUXURY CI »

Objet : • Transport routier de personnes et de
marchandises ;

• Exploitation de véhicule de transport avec
chauffeur (VTC);

- Location de voitures avec ou sans chauffeur;
- Vente de voitures et de pièces détachées auto ;
- Lavage Auto ;
- Import-Export;
- La fourniture de matériels et outillages ;

• La représentation des sociétés, organismes et
organisations favorisant l'objet social ;

- Le commerce général ;
- Les prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Akouedo-Palmeraie, Lot 2970, Ilot 189

Dirigeant(s) : M EBOULE ESSIEN LOIC HERMANN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10431 du 10/11/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°61508/GTCA/RC/2022 du 10/11/2022

